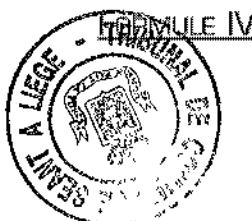




02140470



Déposé au greffe du tribunal de commerce
de
le 14 NOV. 2002

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷

3. Forme juridique (en entier) ▷

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▷

7. Objet de l'acte ▷

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Braive Instruments

société anonyme

Rue Vallée 13
4681 Hermalle-sous-Argenteau (Oupeye)

Liège 121 997

414 698.853

Réélection administrateurs et administrateur délégué

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des actionnaires tenue le 31 mai 2002

L'assemblée décide de prendre acte de la réélection des administrateurs de la société, Monsieur J.M. Braive et Monsieur R. Dessard avec effet retroactif à partir du 24 mars 2001. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée annuelle à tenir en juin 2003.

Monsieur J.M. Braive et Monsieur R. Dessard ont accepté leur mandat d'administrateur et l'exerceront à titre gratuit

L'assemblée décide de prendre acte de la réélection de l'administrateur délégué de la société, Monsieur J.M. Braive, avec effet retroactif à partir du 24 mars 2001. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée annuelle à tenir en juin 2003.

Monsieur J.M. Braive a accepté son mandat d'administrateur délégué et l'exercera à titre gratuit.

Numéro du chèque ou de l'assignation :

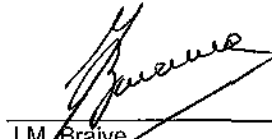
Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.

L'assemblée décide de ratifier formellement les actes commis par Monsieur J.M. Braive et Monsieur R. Dessard dans l'exercice de leur mandat d'administrateur (délégué) pour la période du 24 mars 2001 jusqu'à aujourd'hui

Pour extrait conforme,



J.M. Braive
Administrateur délégué